

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du plan de prévention du coronavirus et pour faire suite à l'allocution du Président de la République du 16 mars 2020, nous tenions à vous informer des mesures que nous avons prises pour assurer la continuité des services municipaux de proximité de Moret-Loing-et-Orvanne.

Tout d'abord, les bâtiments, complexes et lieux culturels communaux (écoles\*, périscolaires\*, accueils de loisirs, salles, terrains de football, musées, médiathèques, pas de tir...) ont été fermés dès lundi.

À compter du 17 mars 2020, les accueils des Mairies déléguées ne recevront que les administrés pour le suivi administratif tel que les actes d'Etat-Civil (déclarations de naissance et de décès) uniquement sur rendez-vous. Les inhumations sont maintenues. Quant à la délivrance des Cartes Nationales d'Identité et des passeports, elle se fera sur rendez-vous uniquement en cas d'urgence. **Une permanence téléphonique est assurée dans les Mairies déléguées d'Écuellen, de Moret-sur-Loing et de Veneux-Les Sablons aux horaires habituelles, du lundi au vendredi.**

Afin de maintenir l'aide sociale, le Centre Communal d'Action Sociale sera maintenu par un accueil physique exclusivement sur rendez-vous (Site de Moret-sur-Loing : 01.60.73.51.58 / site de Veneux-Les Sablons : 01.60.70.52.38). Nous attirons votre attention sur les gestes barrières à respecter. La santé doit être priorité de tous.

Tous nos services continuent de travailler, grâce au télétravail et ce afin de garantir la même qualité de travail. Notre priorité est la sécurité de tous, les concitoyens comme les agents de Moret-Loing-et-Orvanne. Nous tenons à vous assurer que nous mettons tout en place dans ce sens.

Prenez soin de vous et de vos proches, tenez-vous informés de la situation via le site du gouvernement dédié au COVID 19 :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.



Didier Limoges

Maire de Moret-Loing-et-Orvanne

*\*sauf pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.*